

LES DIFFÉRENTS ASPECTS DE LA NOTION DU « DROIT À LA VIE » DANS LA LÉGISLATION ACTUELLE ALBANAISE EN COMPARAISON AVEC LES STANDARDS DE LA C.E.D.H.

*Kristina JANCE**
*EdvanaTIRI***

ABSTRACT: *L'Albanie, un pays qui cherche à s'intégrer en Europe. Pour l'Albanie, l'«être ou non être» en Europe c'était pendant des années un paradoxe entre sa situation géographique et sa position politique. Située au milieu de l'Europe (très près du pays où pour la première fois on a prononcé le nom « Europe »: La Grèce), elle n'était pas traitée comme partie de l'Europe. Sortie d'une occupation de 5 siècles par les Ottomans, devenue un vrai champ de bataille pendant les deux Guerres Mondiales, humiliée par les communistes pendant 45 années, l'Albanie au début de ce millénaire fait son maximum pour être traitée comme un Etat européen.*

Des valeurs et que des valeurs, sont les points communs dont l'Albanie peut approcher l'Europe. Une législation compatible avec les standards européens est une valeur estimable, une condition importante pour qu'un Etat s'appelle « Etat européen ». Comparer la législation albanaise avec les standards européens fera l'objet de notre étude, pour qu'on arrive à la conclusion que l'Albanie est ou non un Etat européen.

KEYWORDS : *Albanian legislation, European convention of human rights, right to life, abortion, euthanasia, the accidental death.*

JEL CLASSIFICATION: *K 00, K10.*

* Assistant professor PhD, Public University of Tirana, Faculty of Law, Department of Public Law, ALBANIA.

** Assistant professor PhD, Faculty of Law, University "Sevasti & Parashqevi Qiriazi" Tirana, ALBANIA.